

Mai 2025

# Saint-André d'Apchon

## Commun'info

### Édito

Après de nombreux mois de travaux, la salle des fêtes est en voie d'achèvement. Elle a fait l'objet d'une restauration complète : création d'ouvertures apportant de la lumière, d'une cuisine digne de ce nom, d'un local de rangement, d'un sas d'entrée évitant les nuisances sonores. Cette salle est aujourd'hui accueillante et nous aurons tous plaisir à l'utiliser. Une inauguration de ce lieu pourra être organisée dans les prochaines semaines.

Les travaux de modernisation de la cantine débuteront à l'automne. Le projet initial a été adapté pour que son coût s'inscrive dans les possibilités financières de la commune. Un réfectoire modernisé offrira une meilleure qualité de vie aux enfants pendant le repas et des espaces répondant aux normes procureront des conditions de travail améliorées.

Début mai, nous avons reçu une délégation de nos amis de Wittnau. Monsieur le Maire de Wittnau a fait le déplacement accompagné d'adjoints et de membres d'associations telles que le foot, la musique ou le folklore local. Nos échanges ont été très fructueux et ouvrent les perspectives d'une rencontre de nos deux communes. Je sais que parmi les apchonnais, certains ont conservé des contacts étroits avec des familles allemandes. Si vous souhaitez vous investir dans un échange futur, n'hésitez pas à vous faire connaître en mairie.

Nous nous attachons depuis le début de notre mandat à mettre en œuvre les travaux nous permettant de réaliser des économies d'énergie mais aussi à inciter les utilisateurs à être vigilants. Les résultats obtenus sont encourageants et nous permettent d'investir par ailleurs.

Vous trouverez dans ce numéro différentes recommandations qui vous permettront, je l'espère, de passer un bel été et de conserver le bien vivre ensemble que nous apprécions tous.

Votre Maire  
Martine Roffat

### Agenda

#### Juin

- Vendredi 6 Spectacle Saint André Fantaisie
- Samedi 7 Concert (Halle des sports) Printemps Musical
- Samedi 14 Gala de Danse (Scarabée) Ainsi Danse Saint André
- Samedi 14 Concours de Pétanque Festival Apchonnais
- Samedi 14 Tournoi de Foot USAL
- Samedi 28 Fêtes des Ecoles Sou des Ecoles

#### Juillet

- Vendredi 4 au Dimanche 6 Festival Musique Festival Apchonnais
- Dimanche 14 Festivités de la Fête Nationale

#### Aout

- Samedi 30 Fête des classes en 5

#### Septembre

- Dimanche 7 Fun cars

Chaleur



N'oubliez pas de vous inscrire sur le registre canicule.

Le CCAS reste attentif aux personnes âgées ou en situation de handicap isolées. En période de forte chaleur, il contacte régulièrement les personnes inscrites pour vérifier leur bien-être.

L'inscription à ce registre permet au CCAS d'intervenir de manière préventive et adaptée en cas de crise, qu'il s'agisse de canicule, de pandémie ou autre.

**Pour toute question ou demande d'aide, n'hésitez pas à contacter la mairie au 04.77.65.81.74.**

## Jumelage avec Wittnau

Notre village est jumelé avec Wittnau, ces dernières années les échanges étaient à l'arrêt... Après un premier contact en début d'année, nous avons eu le plaisir d'accueillir une délégation composée d'élus et de représentants d'association.

Des représentants d'associations apchonnaises ont répondu à notre proposition d'échanger sur «comment faire vivre de nouveau notre jumelage ».



Malgré la barrière de la langue, et grâce à de bons traducteurs, les échanges furent chaleureux et il s'est dégagé une réelle volonté de la part des associations des deux villages de re-créer un lien. Des idées ont été émises, des dates proposées, des mails et numéros de téléphone échangés, tout cela peut laisser à penser que notre jumelage peut repartir.



Après la visite de notre village il est temps de repartir avec l'envie de se revoir bientôt.

## Commémoration du 8 mai

Cette année, la commémoration du 8 mai est un anniversaire important pour notre chemin de mémoire. En effet, nous fêtons les 80 ans de la fin de la seconde guerre mondiale. Ce jour nous permet de rendre hommage aux anciens combattants et aux déportés, mais également de mettre en perspective et d'ouvrir une réflexion sur l'actualité géopolitique, la montée du protectionnisme et des idées populistes dans le monde.

Gardons en mémoire les atrocités du passé pour éviter de les revivre à nouveau !

## Bilan des consommations et des dépenses énergétiques des bâtiments communaux

Chaque année le service d'assistance à la gestion énergétique du SIEL ( Syndicat d'énergie de la Loire ) nous fait parvenir une analyse sur nos bâtiments .

Une diminution des consommations globales est à noter sur l'ensemble de nos bâtiments , fruit de la bienveillance des différents utilisateurs des salles communales (respect des consignes de chauffage, vérifier avant de quitter une salle si une lampe est allumée, etc.) mais le coût pour la collectivité est encore élevé (plus de 50 000 € en 2024), soit 28€/ habitant c'était 32€ en 2023.

Il faut donc encore redoubler de vigilance sur l'ensemble de nos salles .

## La SAR

En ce mois de mai les travaux de SAR s'achèvent. Les Apchonnais peuvent à nouveau investir ces lieux, qui sont désormais plus chaleureux et conviviaux.

### Budgets 2025 les chiffres clés



910 000€  
Bâtiments



50 000€  
Rénovation /  
entretien faits par  
les agents



72 000€  
Voirie

## Restriction d'eau

Vidangé cet automne pour sa modernisation, le barrage est en cours de remplissage par la Roannaise de l'eau. Au 9 mai, le niveau atteignait 17,7 %.

Afin de sécuriser notre approvisionnement en eau potable, des restrictions d'usage sont actuellement en place. Sont autorisés : l'arrosage des potagers de 20h à 8h, l'abreuvement des animaux et les usages économiques.

Nous vous remercions de ne pas : remplir les piscines et spas privés, arroser les fleurs et pelouses, et laver vos véhicules en dehors des stations spécialisées.

Votre coopération est précieuse pour une gestion responsable de notre ressource en eau.

## Déjections canines

De nombreux riverains constatent et déplorent régulièrement, les déjections canines non ramassées sur notre commune. Certains lieux deviennent insalubres à cause de ce manque de respect.

**Il est important de rappeler que le non-ramassage des déjections canines constitue une infraction possible d'une amende pouvant atteindre 450€.**

Alors, soyons responsables et gardons notre espace public agréable pour tous !

Pensez à toujours avoir des sacs avec vous lors de vos promenades canines.

## Le CCAS vous informe

### Aides aux vacances 2025

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Saint André d'Apchon offre un soutien financier pour les accueils collectifs des enfants apchonnais (avec ou sans hébergement) jusqu'à 17 ans. Ces aides couvrent toutes les périodes de vacances scolaires (hiver, printemps, été, automne) ainsi que les vacances familiales. Le montant de l'aide dépend du quotient familial établi par la CAF.

### Rappel pour les aides de la rentrée 2025

- Aide pour la restauration scolaire à partir de septembre 2025
- Aide pour la pratique sportive et l'enseignement musical, à demander avant le 31 octobre 2025

### Centre de loisirs sans hébergement

Tranche de quotient Montant journalier

(par enfant) :

- 0€ à 700€ -> 3,30€ ou 1,65€ pour une demi-journée
- 701€ à 1000€ -> 2,40€ ou 1,20€ pour une demi-journée

L'aide peut être attribuée à la demi-journée.

### Toutes les vacances scolaires.

Vacances collectives des enfants (camps, colonies, centres de vacances).

Tranche de quotient Montant journalier (par enfant) :

- 0€ à 1000€ -> 7,80 €

Durée minimale : 3 jours consécutifs et 2 nuits. La durée maximale par année est de 14 jours. Ces vacances doivent être agréées par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale.

Vacances familiales (locations, campings, gîtes).

Tranche de quotient Montant journalier (par enfant) :

- 0€ à 900€ → 6,40€

Durée minimale : 3 jours consécutifs et 2 nuits. La durée maximale par année est de 14 jours.

## Fleurissement du village



Vous l'avez sans doute remarqué, les agents techniques de la commune continuent d'embellir notre village en rénovant différents espaces verts existants ou en en créant de nouveaux. Ceci permet aussi d'accroître la désimperméabilisation des sols pour faciliter l'infiltration des eaux de pluie. Merci de respecter au mieux ces espaces.

## Radar pédagogique

Suite à la mise en place du radar pédagogique sur notre commune, une première analyse des données révèle un constat encourageant : dans l'ensemble, les Apchonnais respectent les limitations de vitesse en vigueur. Toutefois, quelques excès ont été relevés, soulignant la nécessité de maintenir notre vigilance collective pour la sécurité de tous.

### Règlement de la participation du CCAS

- Pour les centres de loisirs : le CCAS règle la participation sur présentation d'une facture, via un RIB fourni par l'organisme.
- Pour les vacances collectives : le paiement peut se faire soit par l'organisme (facture + attestation), soit par la famille (facture acquittée + RIB).

Pour les vacances familiales : le CCAS règle directement la famille, qui fournit une facture acquittée et un RIB.



# Frelons asiatiques et moustiques tigres.

Le moustique tigre est présent dans notre région et déjà très actif sur l'agglomération roannaise en 2024. **Vous pouvez limiter sa prolifération** en éliminant ses lieux de repos et ses lieux de ponte en débroussaillant, taillant les herbes hautes, en ramassant les fruits tombés et les débris végétaux, en réduisant les sources d'humidité (limiter l'arrosage) et en entretenant votre jardin. **Pour détruire les larves et éviter la prolifération, il vous faudra : éliminer les endroits où l'eau peut stagner, changer l'eau des plantes et des fleurs une fois par semaine** ou, si possible, supprimer les soucoupes des pots de fleurs, remplacer l'eau des vases par du sable humide, **vérifier le bon écoulement des eaux** de pluie et des eaux usées et nettoyer régulièrement gouttières, regards, caniveaux et drainages, **couvrir les réservoirs d'eau** avec un voile moustiquaire ou un simple tissu les bidons d'eau, **couvrir les piscines** hors d'usage et évacuer l'eau des bâches ou traiter l'eau (eau de javel, galet de chlore, etc.).

L'idée à retenir :

Pas d'eau = pas de moustique tigre



Pour toute information ou conseil complémentaire, vous pouvez consulter le lien suivant :

<https://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/moustique-tigre-comment-sen-debarrasser>



Le frelon asiatique est une espèce invasive qui a, en vingt ans, réussi à s'installer sur tout le territoire. Sans de véritables prédateurs, sa population augmente de manière exponentielle. Le département de la Loire favorise une lutte préventive par la pose de pièges spécifiques à la sortie de l'hiver permettant de capturer les reines fondatrices à l'origine d'un nid pouvant atteindre 2 000 frelons. Des pièges ont été distribués à l'ensemble des communes du département de la Loire afin de favoriser au mieux cette lutte collective. De plus, une lutte curative est obligatoire par la destruction des nids identifiés. **Par arrêté préfectoral n°DT-24-0314 du 6 août 2024, toute personne constatant la présence d'un nid de frelons asiatiques doit en informer sans délai la FRGDS-AURA (<https://www.frelonsasiatiques.fr/signaler-frelon-asiatique-auvergne-rhone-alpes.html>) ou, à défaut la mairie afin de procéder à la destruction du nid. Sa destruction sera réalisée par un professionnel formé et agréé.** Le frelon asiatique devient agressif s'il se sent menacé et une intervention peut risquer de provoquer une attaque collective.

Alors merci d'être vigilants !



## Libre expression

Groupe «Poursuivre l'élan... Saint André tout simplement »

Bonne nouvelle en ce mois de mai !

Notre projet de réhabilitation de la SAR se finalise et sera prêt ce mois-ci ! Une avancée concrète pour notre commune de Saint-André-d'Apchon.

Côté impôts, nous tenons notre engagement : les taux communaux n'augmenteront pas. Nous maîtrisons ainsi notre part de la fiscalité. Attention toutefois, les bases fiscales, elles, évoluent (mécanisme national lié notamment à la valeur des biens).

Préparons ensemble un bel été festif !

Retrouvons-nous nombreux dès ce printemps pour partager des moments conviviaux, essentiels au bien vivre ensemble.

Un grand merci à nos dynamiques associations qui, une fois encore, participent activement à la vitalité de notre village.

L'ensemble de l'équipe municipale agit pour améliorer votre quotidien et soutenir la vie locale.

Groupe "Dessinons et définissons ensemble notre avenir"

L'aboutissement des deux importants projets, (la SAR et la cantine de l'école) dans notre profession de foi. La SAR qui est terminée sera conçue pour répondre aux exigences des associations. Un magnifique cadre opérationnel qui s'inscrit dans une approche de service. Un équipement qui va revitaliser le village.

Concernant la cantine, bien qu'un plan de qualité initial ait été élaboré par le groupe de travail, les efforts se concentreront sur la conformité des espaces de travail et l'amélioration du réfectoire. Le partenariat avec Wittnau connaît un léger regain. Espérons que cela pourra mener à des échanges enrichissants entre nos deux villages.

Dans un an, une nouvelle équipe sera mise en place et notre souhait est que la municipalité s'intègre au territoire tout en répondant aux besoins de tous ses administrés.

Nous vous souhaitons un bel été.

M VALLAS M PLASSE C LACROIX